

Inciter les Algériens à consommer «local»

Le grand défi de Benyounès

Page 2

Concours de passage de grade et de promotion

Un syndicat appelle les médecins généralistes à «saisir l'opportunité»

Page 3

Retour du crédit à la consommation avec un taux d'intérêt non bonifié

Seuls les produits fabriqués ou assemblés en Algérie concernés

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3548 - Dimanche 26 avril 2015 - Prix : 10 DA

Après la guerre des mots entre Saadani et son prédécesseur

Les partisans de Belkhadem se réorganisent

Page 3

La crise syrienne otage de la crise au Yémen

Par Mohamed Habili

S'agissant de la crise syrienne, un Genève 3 serait-il en préparation, et qui pour l'essentiel serait dans le prolongement des deux premiers rounds, dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils se sont soldés par un échec patent ? C'est en tout cas ce que donnent à penser les déclarations récentes de Staffan de Mistura, l'émissaire onusien, au terme desquelles des invitations seraient déjà faites aux parties syriennes concernées mais également aux pays de la région dont l'Iran. On se souvient que dans la perspective de Genève 2, vieux maintenant de plusieurs mois, Lakhdar Brahimi n'avait pas réussi à faire fléchir les monarchies du Golfe pour lesquelles il n'était pas question de faire place à l'Iran dans la recherche d'une solution pacifique à la crise. On ne sait pas pour l'heure si son successeur est parvenu quant à lui à convaincre l'Arabie saoudite et ses alliés de la région que des négociations pour la paix n'ont de chance d'aboutir que dans la mesure où tous les protagonistes y prennent part. Dans un conflit, c'est avec l'ennemi, ou les ennemis s'il y en a plusieurs, qu'on discute en vue de mettre fin aux hostilités, non pas entre parties du même bord. Il n'est pas possible à la fois de dénoncer l'occupation de la Syrie par l'Iran, à travers notamment la présence en force du Hezbollah, et de vouloir l'excuse de la négociation.

Suite en page 3

Sellal met en garde les banques

L'importation de véhicules recadrée



Le Premier ministre a instruit le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque d'Algérie de «prendre les mesures nécessaires» pour une maîtrise de l'importation de véhicules neufs et pour combattre toute forme de manœuvre visant le contournement de la nouvelle réglementation. Il appelle «à la mise en œuvre stricte» du nouveau cadre réglementaire mis en place pour lutter contre les importateurs indécents. Lire page 2

Au mépris des règles d'hygiène

Du pain vendu à même le sol

Page 4

Vernissage de l'exposition au Musée du Bardo

«L'Écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyage des écritures»

Page 13

Sellal met en garde les banques

L'importation de véhicules recadrée

■ Le Premier ministre a instruit le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque d'Algérie de «prendre les mesures nécessaires» pour une maîtrise de l'importation de véhicules neufs et pour combattre toute forme de manœuvre visant le contournement de la nouvelle réglementation. Il appelle «à la mise en œuvre stricte» du nouveau cadre réglementaire mis en place pour lutter contre les importateurs indéclicats.

Par Meriem Benchaouia

L'Etat a décidé de mettre de l'ordre dans l'activité des concessionnaires automobiles qui évoluent jusque-là dans une sorte de jungle où tout leur est permis. Désormais, le gouvernement a décidé de mettre le holà en fixant des règles rigoureuses sans lesquelles les professionnels du domaine perdront automatiquement leurs concessions. Le ministère de l'Industrie avait, en effet rendu public, courant du mois de mars, la teneur des nouveaux cahiers des charges devant régir l'activité des concessionnaires de véhicules neufs.

Succession d'opérations antiterroristes L'Armée nationale toujours sur la brèche

Un communiqué du ministère de la Défense indique qu'une casemate de 44 mines de fabrication artisanale, neuf tentes et des instruments destinés pour la production des explosifs ont été trouvés et détruits sur place dans la journée du vendredi dans la wilaya de Skikda. Cette opération, pleinement réussie, était menée par les forces de l'Armée nationale populaire. Lors d'une opération de ratissage, un détachement relevant du secteur opérationnel de Skikda, a découvert près de Ain Laksar une tanière qui contenait 44 mines de construction artisanale, neuf tentes, une quantité importante d'instruments faits pour la conception des explosifs, des documents et des CD. L'action a permis également de récupérer une paire de jumelles, des denrées alimentaires et d'autres objets à caractère militaire. Dans la semaine écoulée, trois terroristes dans la wilaya de Ain Defla ont été abattus lors d'une opération militaire conduite par les forces armées. Toutes les actions de démantèlement dirigées par les forces militaires algériennes témoignent que les acteurs de différents réseaux terroristes procèdent dans leur travail avec des moyens sophistiqués, la récupération d'un arsenal important d'armes de toutes natures en est la parfaite démonstration. L'Armée nationale se dit prête à mobiliser toutes ses forces dans sa lutte contre le terrorisme.

Hani T./APS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif, le Premier ministre a instruit, dans une lettre datée du 23 avril, le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque d'Algérie de «prendre des mesures nécessaires» pour une maîtrise de l'importation de véhicules neufs et pour combattre toute forme de manœuvre visant le contournement de la nouvelle réglementation. Il appelle «à la mise en œuvre stricte» du nouveau cadre réglementaire mis en place pour justement lutter contre les importateurs indéclicats qui contournaient le cahier des charges en important de la camelote sans la moindre option et sans respect des normes de sécurité les plus élémentaires. Abdelmalek Sellal relève dans sa lettre que «dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif réglementaire régissant l'activité de concessionnaire de véhicules neufs, certains concessionnaires, filiales de constructeurs étrangers, avec la complicité de banques privées, ont procédé à des domiciliations bancaires d'importation, durant la période du 23 mars au 9 avril 2015, de volumes de véhicules sans rapport avec la moyenne enregistrée durant la même période de 2014, évaluées à 613 millions d'euros». Ces pratiques non conformes aux tendances à la baisse relevées sur le marché visent, souligne le Premier



PH/DR

ministre, «un contournement de la nouvelle réglementation et la constitution de stocks de véhicules ne répondant pas aux nouvelles normes techniques édictées qui les placent en porte-à-faux avec leurs concurrents». Il a été également relevé qu'une banque commerciale privée a procédé à l'ouverture d'une lettre de crédit à un concessionnaire qui a fermé son compte ouvert auprès d'une autre banque qui, par respect à la nouvelle réglementation, lui a refusé l'ouverture d'une ligne de crédit. «Dans un souci de strict respect de la réglementation et d'une maîtrise des importations de véhicules,

notamment, j'ai l'honneur de vous informer que monsieur le Premier ministre vous demande, chacun en ce qui le concerne, de prendre les mesures nécessaires, dans le strict respect de la nouvelle réglementation pour une maîtrise de l'importation de véhicules neufs et pour combattre toute forme de manœuvre visant son contournement», lit-on dans la lettre. Par ailleurs, cette décision a été motivée par le souci d'amener les distributeurs automobiles à se conformer au nouveau cahier des charges applicable aux concessionnaires automobiles. L'arrêté ministériel fixant le cahier des charges rela-

tif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs a été signé par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouhouareb, le 23 mars 2015, en application des dispositions du décret exécutif n°15-58 du 8 février 2015 relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs. Le texte inclut une nouvelle réglementation axée sur des normes de sécurité strictes définies par un nouveau cahier des charges.

M. B.

Inciter les Algériens à consommer «local»

Le grand défi de Benyouènes

Le ministre du Commerce, Amara Benyouènes, lance à partir d'aujourd'hui une vaste campagne de sensibilisation citoyenne pour consommer «made in Algeria» afin de freiner la facture faramineuse qu'absorbent les importations. L'Algérie importe et consomme pour plus de 9 milliards de dollars/an de produits alimentaires. Le «made in Algeria» reste sans consistance. Face à une importation abusive, la production locale a été mise à mal. Elle n'arrive toujours pas à s'en remettre. La marchandise en provenance de l'étranger a réussi à se frayer une place de choix sur le marché algérien. Or, le «made in Algeria» fait l'objet d'une certaine incertitude de la part des consommateurs, hormis quelques marques qui continuent à attirer sa curiosité. Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui, que la production nationale souffre d'un manque de qualité et ne peut, pour le moment, constituer une alternative aux importations bien qu'il y ait eu des avancées significatives dans certains secteurs. Ces produits ne sont pas compétitifs pour plusieurs raisons : absence de rapport qualité-prix d'un produit et l'insuffisance de l'offre. Cette même production est loin de couvrir les besoins du marché. En outre, des filières entières battent de l'aile et n'arrivent pas à décoller, à l'image du textile et du cuir qui ne couvrent que 6% des besoins du marché local. Cette filière est en berne depuis plusieurs années. Des investissements ont été consentis, pour donner de l'essor à la production locale, et infléchir cette situation.

Mais, beaucoup reste à faire dans cette branche. Pour renverser cette tendance, freiner la croissance importante des importations, figure le lancement d'une campagne «Consommer local», «Made in bladi», à l'initiative du ministère du Commerce, destinée à promouvoir et encourager la consommation de produits fabriqués en Algérie qui est lancée aujourd'hui. Une idée, en soi, louable. Le département de Benyouènes accorde aujourd'hui la priorité à l'entreprise algérienne pour lui permettre d'améliorer la qualité et la compétitivité de son produit et à la protection de l'économie nationale dans un contexte marqué par la chute des prix du pétrole. Néanmoins, le pari n'est pas facile. Pour le réussir, il faut prendre en considération l'importance de la qualité du produit national pour concurrencer le produit étranger à des prix adaptés au pouvoir d'achat des différentes catégories de consommateurs algériens. La promotion de la production locale devient une urgence, avec la baisse des prix du pétrole et, partant, la baisse de nos revenus tirés des exportations. Menée sous le slogan «Consommons algérien» durant une semaine à travers les 48 wilayas du pays, cette campagne mise sur la promotion des produits nationaux des secteurs électroménager et électronique, agroalimentaire et même ceux de l'artisanat. «Consommer algérien» vise aussi à rationaliser les importations des produits qui sont importés avec des quantités qui dépassent les besoins du marché national. Il s'agit aussi d'amener les



importateurs à se limiter à importer ce qui n'est pas offert par la production nationale. «C'est étonnant de constater que les importations des chips atteignent les 2 millions de dollars annuellement ou celles de la mayonnaise environ les 36 millions de dollars, soit l'équivalent des exportations algériennes de dattes», regrette le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités auprès du ministère du Commerce, Abdelaziz Ait Abderrahmane, rappelant que dans le cadre de la future loi sur les opérations d'importation et d'exportation, les produits superflus ainsi que les véhicules, le ciment ou le sucre feront l'objet de licences d'importation afin de mieux gérer les importations qui connaissent des augmentations fulgurantes d'année en année avec près de 60 milliards de dollars en 2014.

Louiza Ait Ramdane

Après la guerre des mots entre Saadani et son prédécesseur

Les partisans de Belkhadem se réorganisent

■ Après la guerre des mots qui a marqué les sorties médiatiques de l'actuel secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani et son prédécesseur, Abdelaziz Belkhadem ce week-end, ce sont les militants de ce parti qui se réorganisent en prenant position dans la perspective du prochain congrès du FLN.

Par Nacera Chennafi

Depuis sa destitution en janvier 2013, Abdelaziz Belkhadem n'a pas consommé sa perte du poste de Sg du FLN, lui qui a été élu par le 9^e congrès du parti en 2010. Belkhadem avait tenté d'imposer à travers le clan Belayat une session extraordinaire du comité central du FLN pour élire à bulletins secrets le Sg du parti alors que Amar Saadani occupe cette fonction depuis août 2013.

Cependant, ces tentatives n'ont pas abouti mais à l'approche de 10^e congrès du parti, les calculs et la guerre de positionnement refont surface.

Dans ce cadre, la wilaya de Bouira a connu hier une démonstration des fidèles de l'ex-secrétaire général du parti, en l'occurrence, Abdelaziz Belkhadem. A cet effet, un nombre de citoyens qui se présentent comme militants du FLN et conduits par le député de ce parti Mohamed Remili ont tenu hier, un sit-in devant le siège de la mouhafadha de Bouira.

Il est vrai que les «militants» n'étaient pas nombreux mais ils ont hissé des pancartes sur lesquelles il est écrit : «Non aux dérives dangereuses».

Dans une déclaration rapportée hier par «Leco-news», le député Mohamed Remili, un partisan de Belkhadem a dénoncé «les déclarations qu'il juge irresponsables du secrétaire général du parti, Amar Saadani». Ce député reproche à Saadani de «ne pas tenir compte des statuts du parti et du règlement intérieur qui le régissent, et d'avoir exclu des militants intègres».

Le député a dénoncé l'opéra-



tion de création de nouvelles mouhafadhas, notamment au niveau de la wilaya de Bouira qui a été découpée en 3 mouhafadhas, implantées à Lakhdaria, Sour El Ghoulane, et Bouira.

Ce député a aussi lancé un appel aux «membres du comité central afin qu'ils prennent leurs responsabilités historiques pour la sauvegarde du parti des révolutionnaires des mains des aventuriers». Ainsi, on peut dire qu'après la guerre des mots qui a marqué les sorties médiatiques de l'actuel secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani et son prédécesseur, Abdelaziz Belkhadem ce week-end, ce sont les militants

de ce parti qui se réorganisent en prenant position dans la perspective du prochain congrès du parti.

La guerre de positionnement à la veille du 10^e congrès du vieux parti se confirme de jour en jour. Dans ce cadre, la direction actuelle du Front de libération nationale aurait décidé de se débarrasser des mouhafedhs toujours fidèles à l'ex-Sg du parti, Abdelaziz Belkhadem, selon le constat fait par le clan Belayat.

Dans sa gestion des affaires du parti, Saadani a entamé l'installation de nouvelles mouhafadhas dans des localités, alors que le nouveau découpage administratif n'est pas encore appliqué.

Cette opération est contestée par les détracteurs de Saadani.

Saadani est accusé de vouloir renforcer son rang à travers la création de nouvelles mouhafadhas et d'autres structures dans des localités non encore promues au stade de wilaya. Il s'agit notamment de Bousaâda, Aflou, Laghouat, El Khroub (Constantine) et Barika (Batna).

Cependant, pour la direction du FLN, la mise en place de nouvelles mouhafadhas n'est pas dédiée à gérer une situation momentanée mais il s'agit d'une feuille de route tracée par le Sg du parti, Amar Saadani dans le but de «renforcer les structures du parti». **N. C.**

Concours de passage de grade et de promotion

Un syndicat appelle les médecins généralistes à «saisir l'opportunité»

Le Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP) a appelé samedi à Alger les médecins généralistes à saisir l'opportunité du prochain concours de passage de grade et de promotion qui sera organisé prochainement au profit des employés du secteur de la santé.

«Je lance un appel à tous les médecins généralistes de ne pas rater le concours de passage de grade et de promotion, prévu prochainement», a déclaré le président de ce syndicat, Saleh Laouer, lors d'une session ordinaire du conseil national du SNMGSP.

M. Laouer a précisé que «c'est la première fois qu'un concours de passage massif et non conditionné par l'ouverture de postes budgétaires est organisé par les pouvoirs publics».

«Les parties qui appellent les médecins généralistes à ne pas participer à ce concours n'ont pas d'arguments à présenter

et ont des motivations autres que les intérêts des médecins généralistes», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le président du syndicat a souligné l'importance de l'élaboration d'un statut «spécifique» du médecin généraliste de santé publique, estimant que cette revendication «est nécessaire et indispensable».

«Le statut actuel régissant plusieurs professions de la santé ne reflète nullement la spécificité des médecins généralistes, pierre angulaire de tout système de santé», a-t-il relevé.

Dans ce contexte, le syndicat plaide pour la «refonte totale» de la formation initiale de médecin généraliste, et réitère sa revendication d'ériger la médecine générale en «spécialité médicale à part entière», a-t-il dit.

Par la même occasion, M. Laouer a affirmé que le syndicat a noté avec satisfaction l'application des points contenus dans sa plateforme de revendications suite aux

négociations avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Notre syndicat demeure un acteur actif dans la dynamique du dialogue social institué à tous les niveaux et reste engagé sur la voie du dialogue et de la négociation», a-t-il assuré. Plus de 80 000 employés du secteur de la santé, tous corps confondus, sont concernés par le concours de passage de grade et de promotion qui sera organisé prochainement, avait annoncé récemment le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.

Le ministre avait expliqué que ce concours «mettra ainsi fin à tous les contrats de travail à durée déterminée (CDD) pour les transformer en contrats de travail à durée indéterminée (CDI)», soulignant qu'outre les médecins généralistes, le secteur du paramédical est, lui aussi, concerné par ce concours, «premier du genre depuis l'indépendance».

Salem Y.

LA QUESTION DU JOUR

La crise syrienne otage de la crise au Yémen

Suite de la page une

Mais si Genève 3 il y a, le plus probable est que ce ne sera pas pour tout de suite. Cela ne tient pas seulement à la difficulté qu'il y aurait à faire venir l'ensemble des acteurs du conflit, il faut aussi prendre en compte le fait que les pays du Golfe sont aujourd'hui directement engagés dans la guerre contre les Houthis et les forces de l'ancien président, Ali Abdallah Saleh, et que tant que cette affaire n'est pas réglée dans le sens voulu par eux, ils ne sont pas disponibles pour autre chose. Une aggravation de la crise yéménite, survenant en lieu et place de son règlement, selon bien sûr les desiderata de l'Arabie saoudite et de ses alliés, rendrait la tâche de Mistura bien plus compliquée qu'elle ne l'est déjà. En fait, s'il en est ainsi, c'est surtout parce que fondamentalement c'est le même conflit régional qui se déroule à la fois en Syrie et au Yémen, sans même parler de l'Irak, dont la situation à l'origine, c'est-à-dire avant que l'Etat islamique ne s'en mêle, relevait des mêmes causes géopolitiques. A cette lumière, la guerre au Yémen apparaît comme un contre-feu allumé par le camp chiite en vue de desserrer l'étau sunnite sur le régime syrien. A l'inverse, une accélération du règlement de la crise yéménite pourrait aider à une solution en Syrie. Pour l'heure, toutefois, ce n'est pas là l'hypothèse la plus probable. En témoigne en premier lieu la condition posée par l'Arabie saoudite pour l'arrêt des raids aériens d'une reddition pure et simple de la part des Houthis et de Abdallah Saleh. Ce maximalisme n'est peut-être pas aussi intransigeant qu'il y paraît. Peut-être s'explique-t-il davantage par le peu d'empressement des Houthis à se rendre à la raison du plus fort, c'est-à-dire leur détermination à rester camper sur les mêmes positions qu'avant l'opération décisive, comme si celle-ci avait été vaine, qu'à la volonté saoudienne de les avilir vraiment. Ali Abdallah Saleh l'a d'ailleurs parfaitement compris qui est sorti de son silence pour en appeler à la négociation entre toutes les parties concernées, dont l'Arabie saoudite. Des pourparlers impliquant les parties yéménites et qui se déroulent à la fois sous le patronage et sur le sol de l'Arabie saoudite devraient pouvoir aboutir. Ils seraient aussi de bon augure pour le Genève 3 qu'appelle de ses vœux Staffan de Mistura. Comme quoi il faut parfois savoir étendre un feu pour se donner les moyens de l'éteindre à sa source.

M. H.

Retour du crédit à la consommation avec un taux d'intérêt non bonifié

Seuls les produits fabriqués ou assemblés en Algérie concernés

■ Les prêts bancaires, accordés dans le cadre du crédit à la consommation, pourront financer la totalité du prix du produit national acheté par l'emprunteur et seront assortis de taux d'intérêt non bonifiés.

Par Yasmine Ayadi

Il semble que le gouvernement se lance dans une campagne pour la promotion du produit national. Le «made in Algeria» qui brille par sa modestie dans le marché national et qui tarde à gagner la confiance des Algériens, bénéficie effectivement de nouvelles mesures pour amener les Algériens à sa consommation. Les nouvelles dispositions de crédits à la consommation s'inscrivent, en effet, dans cette optique. Le directeur de la réglementation et des affaires juridiques auprès de ce ministère, El Hadi Bakir a déclaré à l'APS que les prêts bancaires, accordés dans le cadre du crédit à la consommation, pourront financer la totalité du prix du produit national acheté par l'emprunteur et seront assortis de taux d'intérêt non bonifiés. «Aucune qualité finançable n'a été retenue, et ce, afin de permettre aux institutions bancaires une totale liberté dans l'octroi du prêt qui peut atteindre les 100%», a-t-il souligné. Mais afin de s'assurer de la solvabilité du consommateur-emprunteur, les banques vont mettre en place des instruments leur permettant de vérifier si l'emprunteur dispose suffisamment des capacités de remboursement du crédit demandé.

Les revenus de l'emprunteur devront assurer le remboursement du crédit durant les délais fixés par le décret exécutif relatif au crédit à la consommation dont la durée est supérieure à trois mois et n'excédant pas les soixante mois. Interrogé sur les taux d'intérêt qui seront appliqués à ces crédits dédiés exclusivement aux produits nationaux, le même responsable fait savoir qu'ils seront fixés par les banques selon la réglementation en vigueur. «Ce sont des crédits libres. Par conséquent, ils ne bénéficieront pas d'une bonifica-

tion particulière de l'Etat», poursuit-il.

Aucun taux d'intégration exigé

S'agissant des produits éligibles au crédit à la consommation, M. Bakir rappelle que tous les produits fabriqués ou assemblés en Algérie sont concernés par cette nouvelle disposition.

Sur ce point, il fait savoir que l'exigence d'un taux d'intégration précis, pour définir les produits concernés par le crédit à la consommation, a été supprimée. Il est seulement stipulé que les entreprises éligibles au crédit à la consommation sont celles qui exercent une activité de production ou de service sur le territoire national, et qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers et qui vendent avec factures. «Nous avons ouvert le champ à toutes les entreprises productrices en Algérie afin de ne pas affaiblir le



dispositif (du crédit à la consommation) et aussi pour encourager les industries naissantes et relancer la production nationale», explique-t-il. Cependant, au cas échéant, des taux d'intégration pourraient être fixés, plus tard, pour certains produits, avance-t-il. «Au besoin, si nous identifions un produit qui nécessitera un

taux d'intégration précis, il y aura un dispositif réglementaire qui sera défini par des arrêtés ministériels pour fixer le taux», selon M. Bakir. Avalué récemment par le gouvernement, le décret exécutif relatif au crédit à la consommation sera mis en œuvre dès sa publication au «Journal officiel». «Les banques et les institutions

financières commenceront à octroyer les crédits aux particuliers après la publication du décret au JO, probablement avant juin prochain», indique encore le représentant du ministère du Commerce. «Tout le dispositif est fin prêt pour le lancement du crédit à la consommation», assure-t-il. **Y. A.**

Au mépris des règles d'hygiène

Du pain vendu à même le sol

Du «matloue» et de la galette kabyle ainsi que du pain normal sont vendus en plein air dans les quartiers populaires d'Alger, avons-nous remarqué.

Acheter une baguette de pain dans une boulangerie ou dans un magasin d'alimentation générale ou même dans la rue, cela revient au même, puisque les deux la vendent au même prix (10 DA). Mais les conditions dans lesquelles est vendue la baguette de pain sont différentes. Le pain est un aliment sacré, moteur d'émeutes, compagnon de misère et produit stratégique, est le meilleur ami de l'Algérien et du Maghrébin d'une manière générale. L'un des premiers consommateurs de pain à l'échelle internationale, l'Algérien, entretient avec ce dérivé premier du blé un rapport très fort. On ne joue pas avec le pain.

Cet aliment très consommé par l'Algérien, tel que la baguette de pain le «matloue», la galette kabyle se vend à même le sol dans les

marchés. Déposé sur une simple serviette et recouvert par un sac en plastique, ce pain fait maison fait fureur auprès des citoyens qui se voient consommés régulièrement ce pain. Certains lui reprochent son manque de qualité ou même son prix toujours à la hausse et son poids qui ne cesse de se réduire mais souvent les consommateurs oublient les conditions dans lesquelles sont vendus ces pains. Soit sur les autoroutes ou les grandes rues. A midi, précisément dans les quartiers populaires tels que Bab el Oued, Belcourt ainsi que Alger(Centre, des paniers remplis de pain frais sont déposés et vendus à l'extérieur face au carburant des véhicules. Cette vente illégale se voit de plus en plus se développer car dans plusieurs quartiers de la capitale le pain est vendu dans ces conditions. Les citoyens s'arrêtent pourtant pour acheter et cela malgré le danger et les intoxications que peut causer cet aliment. Les lois sont complètement boudées par ces vendeurs

qui continuent à vendre à leur manière. Le «matloue» et la galette kabyle, sont vendus à des prix élevés, nous explique une dame rencontrée sur place. «C'est vraiment trop cher, le «matloue» est vendu à 40 DA, il faisait 30 DA récemment». Et bien que la loi de vente n'est pas respectée, les vendeurs veulent augmenter le prix de cet aliment très prisé par le citoyen algérien, rappelons que Baïche Fawzi, président de la section boulangers au sein de l'Union des associations des commerçants, avait expliqué que le prix de 10 DA actuel de la baguette est un «prix qui a été fixé par le terrain, par l'informel. Le ministère avec qui nous avons eu de nombreuses discussions a accepté ce prix, mais c'est de manière informelle. Aujourd'hui l'étude que nous avons faite avec des représentants du ministère du Commerce montre que le prix réel de la baguette serait de 11 DA», assure notre interlocuteur. **Thinhinene Khouchi**

Dédoubllement de la voie ferrée à Akbou

Un planning pour le choix d'un tracé exigé par les expropriés

Le projet de dédoublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour continue de susciter beaucoup de craintes et de méfiance chez les propriétaires terriens et industriels de la wilaya de Béjaïa, notamment ceux de la Soummam qui sont amplement touchés par le tracé. Ces derniers ainsi que la coordination intercommunale des expropriés et l'association de wilaya pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques de la wilaya de Béjaïa multiplient les regroupements depuis plus de trois mois et crient à chacune de leurs rencontres à qui veut les entendre

que ce projet «ne se fera pas au détriment des intérêts de la région et en détruisant l'économie de la wilaya, une économie bâtie en 50 années de sacrifice et de labeur; en portant préjudice à la région et sa population». Hier, lors d'un rencontre organisée à la salle de cinéma de la ville d'Akbou, les mécontents ont, une nouvelle fois, appelé «à la mobilisation de tout le monde pour contrecarrer certains desseins malveillants» et surtout «exigé un planning de sortie sur le terrain comme prévu lors des rencontres qu'ils ont tenues avec les responsables du ministère des Transports et le maître d'ouvrage ANSERIF précédem-

ment à Alger». Un programme où ils seront entièrement associés ainsi que les élus de la région pour choisir, ensemble, un tracé qui fera le moins de dégâts et portera le moins de préjudices à l'économie de la région et l'expropriation des biens des gens en général. Pour rappel, une délégation d'ANSERIF et Cosider avait effectué, en solo, une sortie sur le terrain il y a environ trois semaines, près du village colonel Amirouche (ex-Riquet) dans la commune d'Akbou, mais celle-ci a été empêchée par des riverains. La coordination intercommunale des expropriés et l'association de wilaya pour la défense

des intérêts des citoyens industriels et opérateurs économiques de la Soummam ont présenté lors du regroupement d'hier, le bilan des actions menées ces quelques derniers mois pour s'opposer au nouveau tracé, rappelant à l'occasion, les dégâts énormes qui vont être générés si l'actuel tracé est maintenu comme ils ont fait observer que de solutions existent comme la réalisation d'une double voie dans l'ancienne servitude ou l'alignement de la voie ferrée sur la pénétrante autoroutière. Une option que le maître d'ouvrage a apparemment exclu puisqu'elle n'a pas été prévue dès le départ.

Ils ont également rappelé qu'ils ne sont pas contre le projet, mais «contre le tracé seulement» et qu'«ils sont d'accord pour le changer pourvu que les intérêts de la région soient préservés», comme nous le dira Khodir Aït Braham, président de l'association pour la défense des intérêts des citoyens, industriels et opérateurs économiques de la wilaya de Béjaïa. A noter que la réunion d'hier s'est tenue en présence des élus des APC de Tazmalt, d'Akbou et des présidents des APC d'Ouzellaguene, Souk Ouffella et Oued-Ghir et devant une assistance très nombreuse. **Hocine Cherfa**

Services de la wilaya d'Alger

200 conventions de partenariat conclues avec des entreprises

■ Plus de 200 conventions de partenariat ont été conclues entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger et des entreprises économiques pour la formation des stagiaires, selon les services de la wilaya.

Par Malek L.

219 conventions de partenariat ont été conclues entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger et des entreprises économiques visant à permettre aux stagiaires de suivre une formation pratique dans ces entreprises, précise la même source. Ainsi, une liste d'entreprises économiques a été établie pour la formation contractuelle. Cette liste englobe 534 entreprises, mises à la disposition des centres et instituts de formation.

Changes

L'euro termine la semaine en hausse face au dollar

L'EURO progressait vendredi soir face au dollar, porté par l'espoir d'une résolution de la question de la dette grecque alors que les indicateurs économiques restaient moroses aux Etats-Unis. La monnaie européenne valait 1,0873 dollar vendredi soir, contre 1,0823 dollar jeudi soir. Elle baissait un peu face à la devise nippone, à 129,38 yens, comme le dollar, qui s'échangeait à 118,99 yens contre 119,55 yens jeudi.

«L'euro évolue à des plus hauts comparé à il y a deux semaines parce que l'attention se tourne à nouveau vers la Grèce et sa dette», résumait un analyste chez Western Union Business Solutions. Comme le fait remarquer l'analyste de Bank of Tokyo-Mitsubishi, certains investisseurs estiment que «le gouvernement grec et ses créanciers se rapprochent d'un accord permettant de fournir des lignes de financement nécessaires au pays». Ces espoirs profitaient à la monnaie unique même si Athènes doit toujours faire valider par ses partenaires une liste de réformes afin de toucher une tranche d'aide de 7,2 milliards d'euros, vitale pour honorer ses dettes. «Nous sommes probablement dans les dernières semaines de la débâcle grecque actuelle et un accord dilatoire finira bien par être trouvé», estimait un analyste chez Oanda. L'euro bénéficiait aussi de la faiblesse du dollar affecté par des indicateurs économiques moroses aux Etats-Unis, faisait remarquer de son côté un analyste chez BNP Paribas. De son côté, le livre britannique progressait face à la monnaie européenne, à 71,60 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5188 dollar pour une livre. Le monnaie suisse baissait face à l'euro, à 1,0378 franc pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9539 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1948 yuans pour un dollar, contre 6,1979 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1 183 dollars au fixing du soir, contre 1 185,75 dollars jeudi. R. E.

Concernant les contrats d'apprentissage, plusieurs conventions ont été conclues en 2014 pour l'insertion de 684 stagiaires au niveau d'entreprises privées et publiques et la création de postes de formation qualifiante, notamment dans la couture pour les jeunes au niveau d'instruction limité. Ces stages devront permettre à ces jeunes d'accéder au monde du travail ou de bénéficier des dispositifs de soutien de l'Etat. Par ailleurs, des conventions ont été conclues avec plusieurs secteurs, notamment l'habitat et l'urbanisme et la pêche. Une convention de partenariat algéro-suisse a été également conclue pour la formation de conseillers de vente. En 2014, le nombre d'établissements de formation privés agréés au niveau de la wilaya d'Alger a atteint 206 établissements d'une capacité de 7 229 postes de formation. 36 000 demandes d'agrément, 23 000 demandes de modification et une seule demande d'annulation d'agrément ont été enregistrées. Les filières gestion, administration, informatique, hôtellerie,



hygiène et protection environnementale, sont les principales spécialités dispensées par les écoles de formation privées de la wilaya. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels connaît actuellement la réalisation

d'un nombre de projets dont la réalisation d'un institut national spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication à Sidi Abdellah et un autre institut national spécialisé dans l'industrie agroalimentaire à

Tessala el Merja. Un centre de formation professionnelle et d'apprentissage spécialisé en soudure est en cours de réalisation à Rouiba, outre l'aménagement de 18 autres établissements de formation. M. L.

Investissements privés à Souk Ahras

Quatre usines entrent en production

Quatre unités de production sur 144 projets d'investissement validés en 2014 par le Calpiref (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier) viennent d'entrer en production, a indiqué le directeur de l'industrie et des mines, Kamel Kafi. Il s'agit, a-t-il précisé, d'usines de fabrication de produits laitiers à El Mechrouha, d'aliments de volaille à Bir Bouhouche, de charpente métallique à Sedrata, et d'une briqueterie dans la commu-

ne de Zaârouria, permettant la création de 224 postes d'emploi permanents. Quarante-trois autres projets liés, entre autres, à la réalisation d'établissements hôteliers, de stations-service et d'unités de fabrication de matériaux de construction, sont en cours de réalisation, selon le même responsable qui a fait savoir que ces usines permettront de générer plus de 600 postes de travail. Pas moins de 142 hectares répartis sur les communes d'Oum Laâdhaim, Terguelt, Ragouba, Tifeche,

M'daourouch et Oued Keberit ont été mis à la disposition des investisseurs pour abriter de nouveaux projets, a encore noté M. Kafi, précisant que 16 zones d'activités seront «prochainement» créées dans plusieurs localités de la wilaya de Souk Ahras. Neuf nouveaux projets ont été validés par le Calpiref dans cette wilaya durant le premier trimestre de l'année 2015, a également indiqué le même responsable.

Salem K./APS

Erodée par des doutes sur la reprise mondiale

Les matières premières peinent à trouver une direction

Erodée par des doutes sur la décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) à l'issue de la réunion de son comité de politique monétaire prévue les 28 et 29 avril, sur le calendrier de la hausse des taux, les matières premières ont peiné la semaine dernière à trouver une direction.

Les cours du pétrole ont fini la semaine en nette hausse, la poursuite des raids de la coalition menée par l'Arabie saoudite au Yémen, ravivent notamment les inquiétudes sur d'éventuelles perturbations sur le transport de pétrole au Moyen-Orient. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 65,21 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 63,45 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance montait à 57,22 dollars, contre 55,74 dollars le vendredi précédent. Les cours du café se sont stabilisés, les marchés pariant sur un déficit d'offre, tandis que le sucre et le cacao se sont repris mais restent lésés par une offre abondante et une demande morose. La sur-

abondance d'offre a continué de peser sur les prix du sucre la semaine dernière. Mais les prix se sont légèrement repris dans le courant de la semaine sur fond d'incertitudes sur l'offre brésilienne, des pluies dans le pays ralentissant les récoltes. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 370,80 dollars, contre 375,10 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 13,06 cents, contre 13,22 cents sept jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robuste pour livraison en juillet valait 1 820 vendredi à 11h30 GMT, contre 1 832 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 141,85 cents, contre 142,55 cents sept jours auparavant. Les cours du café ont poursuivi leur stabilisation, tentant même de rebondir en milieu de semaine. Les cours du cacao se sont trouvés sous pression en milieu de semaine, avant de se reprendre, mais les perspectives du côté de la demande restent morose. A Londres, la tonne de cacao pour

livraison en juillet valait 1 961 livres sterling, contre 1 979 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2 846 dollars, contre 2 875 dollars sept jours plus tard. Les cours du blé, du maïs et du soja ont été ballottés entre les bons chiffres à l'exportation d'un côté et de l'autre une météo favorable ainsi que des craintes liées à la demande en raison d'une épizootie de grippe aviaire. Le boisseau de blé pour juillet valait 4,8825 dollars, en repli de juste 0,2%. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le plus échangé, a fini la séance de vendredi à 3,6975 dollars, en baisse de 4,3% sur une semaine. Le boisseau de soja pour juillet, lui aussi le plus vendu, coûtait 9,7075 dollars, en hausse de seulement 0,05% sur une semaine. L'or a terminé en baisse une semaine plutôt stable, n'arrivant plus à profiter de l'affaiblissement du dollar, alors que les inquiétudes sur la Grèce se font moins fortes. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1 183 dollars vendredi, contre 1 203,35 dollars le vendredi précédent. L'argent a suivi l'or

dans son sillage, clôturant à 15,83 dollars, contre 16,36 dollars il y a sept jours. Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) se sont trouvés sous la pression de nouveaux indicateurs moroses venant de Chine, le principal consommateur de métaux industriels au monde, avant de se stabiliser. L'activité manufacturière chinoise s'est à nouveau tassée en avril, après une forte contraction en mars, selon un indice préliminaire publié jeudi, reflétant l'affaiblissement persistant de la demande dans la deuxième économie mondiale. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 040 dollars vendredi, contre 6 079 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1 821 dollars la tonne, contre 1 837 dollars, le plomb valait 2 073 dollars la tonne, contre 2 043,50 dollars, l'étain valait 15 765 dollars la tonne, contre 15 100 dollars, le nickel valait 13 025 dollars la tonne, contre 12 745 dollars et le zinc valait 2 249 dollars la tonne, contre 2 223 dollars.

F. P./Agence

Boumerdès

Préparatifs «précoces» pour attirer 12 millions d'estivants

■ Les préparatifs de la prochaine saison estivale ont été entamés dans la wilaya de Boumerdès afin d'atteindre l'objectif d'attirer pas moins de 12 millions d'estivants, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat.

Par Farid K.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles le flux sans cesse croissant des estivants sur la côte de la wilaya, une enveloppe combinée de plus de 460 millions DA a été mobilisée pour l'aménagement des 35 plages autorisées à la baignade, a indiqué à Zoulim Nour. L'aménagement de ces plages consistera, selon lui, en leur dotation en les commodités nécessaires pour la détente et la

quiétude des estivants, à travers notamment la réalisation d'accès, de l'éclairage public, de parkings et de postes de garde, en sus de l'aménagement d'aires de jeu pour enfants et de campings pour familles, boutiques et autres douches publiques. Il a également fait part d'autres opérations, toujours en cours, pour l'aménagement et l'équipement de 12 plages autorisées à la baignade. Il s'agit, en l'occurrence, des plages des Salines de Dellys, Daouda El Bahri, Zemmouri



PH. > D. R.

Sahel, Souanine 1 et 2 à Sidi Daoud, de même que les plages El Marmala et El Karma - est et ouest de Boumerdès, Hadjeret Zaouch, Sidi El Khiter, Edark et Mazer de Cap Djinet. A cela s'ajoute un autre programme

pour l'aménagement de 12 autres plages à Boudouaou El Bahri-ouest, les 800 logements, Boumerdès-est et Zemmouri est et ouest, ainsi que les plages Kebkab, familiale, Abdel ouirih de Cap Djinet, de Sahel

Bouberak, Sahel Sidi Daoud, et Salines-ouest et est de Dellys, a détaillé le même responsable. Parallèlement, il a été procédé, en collaboration avec les communes côtières concernées et des opérateurs privés, à l'aménagement et à l'embellissement de plusieurs sites de détente, de forêts et d'espaces verts, tous situés dans les périmètres des plages. Les structures d'accueil et autres établissements hôteliers de la wilaya ont également pris les devants pour améliorer leurs prestations, en faisant bénéficier leurs employés de sessions de formation en la matière, alors que des sorties sur le terrain sont actuellement effectuées par les services concernés, à leur niveau, aux fins de constater le déroulement des préparatifs pour garantir les meilleures conditions de séjour aux visiteurs de la wilaya, a ajouté M.Zoulim.

F. K.

Oran

Une hausse des périmètres agricoles irrigués prévue en 2016

Une hausse des périmètres agricoles irrigués de 7 à 12% est prévue à Oran en 2016 à la faveur du recours aux eaux non conventionnelles, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Avec l'utilisation des eaux traitées en irrigation agricole, les superficies irriguées passeront l'année prochaine à 13 000 hectares pour développer notamment l'arboriculture fruitière, a-t-on indiqué. Les eaux seront transférées de la station de traitement d'El Kerma pour irriguer 5 000 ha de la plaine de M'léta (Tafraoui), alors que 450 ha à El Ançor seront irrigués à partir de la STEP de Cap Falcon (Ain Turk). La superficie des périmètres agricoles irrigués de la wilaya est estimée actuellement à 7 200 ha, soit l'équivalent de 7 % des terres agricoles de la wilaya estimées à 143 303 ha. Ces périmètres sont consacrés à la culture maraîchère dont la pomme de terre d'arrière-saison et saisonnière. Cette dernière est entrée

en phase de semis sur une superficie de 225 ha pour une production de 67 500 quintaux lors de la saison agricole 2015-2016. Trois techniques sont adoptées dans l'irrigation de ces périmètres : la technique traditionnelle pour irriguer une superficie de 5 000 ha, le système goutte-à-goutte pour irriguer 1 900 ha et le reste est irrigué par pivot, selon la DSA. Pour économiser l'eau, les services agricoles œuvrent à développer le système d'irrigation goutte-à-goutte, très apprécié par les agriculteurs, surtout depuis le lancement, en 2000, du Fonds national de développement agricole et rural (PNDR). L'agriculteur désirant utiliser cette technique bénéficie d'un soutien pouvant atteindre jusqu'à 50 % de la valeur globale du projet, a-t-on indiqué, soulignant que ce système assure un meilleur rendement. Pour l'irrigation de ces périmètres, 21 millions de mètres cubes d'eau conventionnelles par an sont mobilisés à travers 2 100 puits, 62 forages pro-

fonds, des réservoirs et deux retenues collinaires.

Accord de jumelage entre les villes d'Oran et de Strasbourg

Un accord de jumelage entre les villes d'Oran et de Strasbourg a été conclu jeudi dans la capitale alsacienne, a indiqué vendredi un communiqué du Consulat général de Strasbourg. Cet accord a été signé par le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran, Noureddine Boukhatem, et le maire de Strasbourg, Roland Ries, en présence du wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a précisé la même source. Cet accord «définit le cadre et les modalités du partenariat entre les deux villes dans un esprit d'égalité et de confiance» et fixe les axes de coopération liés notamment à la mise en valeur du patrimoine en lien, a-t-on ajouté.

A.O./APS

Naâma

5 250 équipements du système multiservices -MSAN- installés

Quelque 5 250 équipements du système de Nœud d'Accès multiservices MSAN (téléphonie, Internet à haut débit et télévision), ont été déjà installés à travers trois communes de la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de la direction locale de la poste et des technologies de l'information et de la communication. L'opération a

permis de raccorder déjà 2 038 abonnés, dont 1 736 au niveau de cinq quartiers du chef-lieu de wilaya, 78 autres au niveau d'un quartier d'Ain-Sefra, et 224 clients dans un seul quartier également de la commune de Mécheria, a indiqué le directeur de wilaya du secteur. Pour la concrétisation de ce programme moderne de télécommunica-

tions, l'entreprise publique Algérie-Télécom avait entamé l'an dernier une opération de rénovation du réseau de téléphonie numérique et de pose de la fibre optique, pour améliorer la qualité des prestations offertes aux abonnés dans ce domaine, a précisé Abdelkrim Boukhari. Le nouveau système permet de meilleures prestations, avec des

raccordements plus fiables facilitant l'accès à l'Internet à haut débit, allant jusqu'à 8 mégabytes pour le client ordinaire et entre 20 et 50 mégabytes pour les entreprises et institutions, en plus d'autres prestations telles que la télévision numérique terrestre et la vidéoconférence, selon le même responsable.

L.B.

El-Bayadh

Un taux de 95% de raccordement au réseau d'eau potable

Un taux de 95 % de raccordement au réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) a été atteint dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris des responsables locaux du secteur des Ressources en eau. Les différents projets de développement dont a bénéficié le secteur, ces dernières années, ont permis d'atteindre ce taux de couverture avec un ratio de 160 litres/jour/habitant, selon le directeur du secteur, Abderrahmane Arrabi. Le secteur compte actuellement 75 forages répartis à travers

la wilaya avec un débit global de 1 077 litres/seconde, ce qui permet d'assurer un approvisionnement en eau potable de façon continue aux habitants de la wilaya, et avec un débit stable, a ajouté le même responsable. La capacité de stockage de l'eau potable est estimée à 54 950 m³, répartie sur 145 châteaux d'eau, sur l'ensemble des 22 communes que compte la wilaya.

Les efforts du secteur se poursuivent pour l'extension du réseau d'AEP qui dépasse actuellement les 1,25 million de mètres

linéaires et qui raccorde les sources d'approvisionnement, essentiellement les puits profonds et les châteaux d'eau, jusqu'au robinet du citoyen. Les différents projets inscrits en faveur du secteur visent à l'élargissement du réseau et le renouvellement de certains de ses tronçons qui comportent des «points noirs», notamment les anciennes canalisations, afin d'éviter les déperditions et assurer un approvisionnement continu au citoyen, a-t-on souligné.

A.P./APS

Djelfa

Raccordement de la commune d'El Khemis au réseau de gaz naturel

LES TRAVAUX de raccordement de la commune d'El Khemis (environ 90 km au nord-ouest de Djelfa) au réseau de gaz naturel ont atteint «un niveau appréciable» d'avancement estimé à près de 80%, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Le projet consiste en le raccordement de 165 foyers de cette commune au réseau de gaz de ville, à travers deux réseaux de distribution et de transport, longs respectivement de 6 et de 22 km, a-t-on ajouté, précisant qu'une enveloppe de plus de 4,4 milliards DA a été affectée à la réalisation de ce projet, inscrit au titre de la deuxième tranche du quinquennal 2010-2014. Le programme en question englobe la réalisation de 2 026 raccordements au gaz naturel, à travers cinq communes de la wilaya. Il s'agit de Amoura (350 foyers), El Guernini (263 foyers), Sidi Bayzid (360 foyers), Oum Aadham (445 foyers) et El Khemis (165 foyers), et de la zone d'habitation secondaire du barrage Oum Droue (332 foyers), dans la daïra de Dar Chioukh. La wilaya de Djelfa a fait de «grands pas» en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, une énergie aujourd'hui assurée au niveau de 29 sur 36 de ses communes, alors que des travaux sont en cours pour le raccordement de six autres collectivités d'ici à fin 2015, a-t-on souligné de même source.

R.R.



Tunisie

Deux militaires et dix «éléments armés» tués dans des affrontements

■ Deux soldats tunisiens et dix éléments armés ont été tués lors d'affrontements dans la région de Kasserine, dans l'ouest du pays, où une opération militaire est en cours depuis mercredi, a indiqué vendredi le ministère tunisien de la Défense.

Par Salim O./ APS

«**D**eux autres militaires sont tombés jeudi en martyrs et sept blessés lors de cette opération menée par l'armée à mont Salloum», a affirmé le porte-parole du ministère, Belhassen Oueslati. Lors de ces affrontements, qui se poursuivaient toujours, dix éléments armés ont été abattus, a ajouté la même source. La région de Kasserine est régulièrement le théâtre d'affrontements armés entre les forces tunisiennes et des groupes terroristes. Depuis décembre 2012, une soixantaine de policiers, gendarmes et soldats ont ainsi été tués dans des embuscades ou des explosions de mines. Le 29 juillet 2013, huit militaires tuni-

siens ont été tués dans un guet-apens tendu par un groupe terroriste dans la région de Fadji Bou Hassine, à Jbel Chaâmbi, dans l'ouest du pays.

80 migrants en perdition en Méditerranée secourus par des pêcheurs

Des navires de pêche tunisiens ont secouru vendredi un groupe d'environ 80 migrants en perdition en Méditerranée après avoir tenté la traversée de la Libye vers l'Europe, a indiqué le Croissant-Rouge tunisien. «Le flux (de migrants clandestins) n'a pas l'air de s'arrêter (...) on va en recevoir 80 et quelque cet après-midi», a indiqué Mongi Slim, le responsable du Croissant-Rouge à Zarzis (sud-est), cité par



Ph. : DR

l'agence AFP. Le 13 avril, 178 migrants avaient déjà été sauvés au large de la Tunisie, et 169 autres courant mars. Selon M. Slim et un responsable des gardes-côtes, cité par la même agence, trois navires de pêche ont porté secours vendredi à ces migrants dont l'embarcation était en perdition en mer. Ils étaient partis de la ville libyenne de Zouara, située à environ 60 km

de la frontière avec la Tunisie. Les rescapés doivent arriver au port de Zarzis après 17h00 GMT. Profitant de la crise politico-sécuritaire en Libye, des réseaux de passeurs se sont organisés pour faire traverser la Méditerranée à des migrants cherchant à rejoindre clandestinement l'Europe, en particulier l'Italie, à bord bien souvent de navires vétustes et surchargés.

Par ailleurs à Mahdia, 13 marins ont été sauvés de la noyade ce matin sur les côtes de la ville, a assuré une source sécuritaire de la garde maritime de Mahdia. L'opération de sauvetage de l'épave est toujours en cours, a ajouté la même source.

S.O./ APS

Libye

Une coalition de milices lance des raids aériens contre l'EI

Depuis plusieurs semaines, la Libye est le théâtre d'une série d'attaques revendiquées ou attribuées au groupe djihadiste EI, qui contrôle des pans entiers de territoires en Syrie et en Irak.

La coalition de milices Fajr Libya (Aube de la Libye), qui contrôle Tripoli, a lancé jeudi 23 avril des raids aériens contre des positions du groupe djihadiste Etat islamique (EI) à Syrte, selon des responsables et des témoins.

Selon un responsable local de cette ville située à 450 kilo-

mètres à l'est de la capitale, les bombardements ont notamment visé le complexe de Ouagadougou, où l'EI a installé son centre de commandement et de contrôle. L'ancien leader libyen Mouammar Kadhafi, tué en octobre 2011 à l'issue d'une révolte de plusieurs mois, avait l'habitude de tenir ses conférences internationales dans ce complexe situé dans le centre de Syrte, dont il était originaire.

Depuis mercredi soir, de violents combats à l'arme lourde opposent l'EI au bataillon d'infanterie 166 de Fajr Libya à

Syrte, a rapporté en outre le porte-parole du bataillon.

Des combats sporadiques opposent depuis environ deux mois l'EI à ce détachement, chargé par le Congrès général national (CGN, Parlement sortant réinstallé par Fajr Libya) de rétablir la sécurité à Syrte.

Milices rivales

La Libye a sombré dans le chaos après la mort de Kadhafi, et les milices y font la loi. Fajr Libya s'est emparée en 2014 de Tripoli, poussant le gouverne-

ment reconnu par la communauté internationale, ainsi que le Parlement, à s'exiler dans l'est du pays. Un gouvernement rival sous l'influence de Fajr Libya s'est autoproclamé à Tripoli, travaillant avec le CGN. Profitant de cette instabilité, l'EI a pris pied l'an dernier dans le pays et y contrôle notamment des zones dans la région de Syrte. Les Nations unies supervisent des pourparlers depuis mars au Maroc entre les deux Parlements rivaux, en vue de former un gouvernement d'union.

Lamia F./Agences

Sahara occidental

Le dernier rapport annuel de Ban Ki-moon a été négocié avec le Maroc

Le dernier rapport annuel de Ban sur le Sahara occidental «a été négocié avec le Maroc», a déclaré Ahmed Boukhari, représentant du Front Polisario à l'ONU, selon des propos rapportés par Associated Press.

Parlant du contact téléphonique de janvier entre Ban et le roi Mohammed VI du Maroc, Boukhari a déclaré que le dernier rapport annuel de Ban sur le Sahara occidental «a été négocié avec le Maroc».

Selon l'AP, l'envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, n'a pas été autorisé à visiter (la région) pendant des mois, jusqu'à cet appel téléphonique. «J'ai affirmé que les rapports établis à l'intention du Conseil (de sécurité) resteraient objectifs et ne consigneraient que des faits», a déclaré Ban dans son dernier rapport sur la conversation avec le roi.

«Pour sa part, le roi a affirmé que le Maroc se félicitait du retour de mon Envoyé personnel». «Le groupe de pression pour la résolution de ce qui a été appelé dernier vestige du

passé colonial en Afrique accuse le chef de l'ONU de marchander une position plus ferme sur le Sahara occidental au cours d'un appel téléphonique récent avec le roi du Maroc», a ajouté la même source, soulignant que «au Sahara occidental se trouve la seule force de maintien de la paix de l'ONU sans mandat pour surveiller les droits humains, alors que les associations des droits humains

affirment que le Maroc utilise la violence pour étouffer les voix dissidentes». Le Conseil de sécurité devrait se prononcer la semaine prochaine sur une résolution prolongeant la mission onusienne.

Le brouillon de la résolution dont Associated Press a obtenu une copie ne fait aucune mention d'ajouter la surveillance des droits de l'homme, conclut AP.

Le Danemark soutient la création d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme

LE MINISTRE des Affaires étrangères du Danemark, Martin Lidegaard, a déclaré que le gouvernement de son pays soutient l'élargissement du mandat de la Minurso pour la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental. Répondant à une question posée par le député Christian Juhl, du Parti de l'Alliance Rouge-Verte, le ministre a affirmé que le Danemark appuie les efforts importants des Nations unies pour trouver une solution à ce conflit. Martin Lidegaard a également appelé la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, à assumer ses responsabilités politiques et à mettre fin à son opposition à la création d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme au sein de la Minurso.

F.A./SPS

Mauritanie Virulentes critiques de l'opposition contre les médias publics

LE FORUM national pour la démocratie et l'unité a appelé vendredi, dans un communiqué de presse, la Haute autorité pour la presse et l'audiovisuel (Hapa) à intervenir afin de mettre fin à la couverture par la télévision nationale et la radio de la visite du président de la République en Assaba, entamée lundi dernier. Dans son communiqué, le FNDU accuse le régime du président Mohamed Ould Abdel Aziz d'instrumentaliser les médias publics lors de ses visites à l'intérieur du pays. Les médias officiels doivent, selon l'opposition, rapporter les préoccupations premières des populations qui demandent l'eau, l'électricité, les soins, la sécurité, le développement et la dignité et leur volonté évidente de faire entendre leurs voix et exposer leurs souffrances quotidiennes au visiteur. Le FNDU a accusé la télévision nationale d'ignorer la réalité déplorable des citoyens et de lui substituer une comédie qui constitue plutôt une insulte à son devenir. L'opposition radicale a rappelé enfin que le rôle des médias officiels était de rapporter les souffrances des populations où qu'ils se trouvent avant d'inviter la Hapa à mettre fin à la couverture anarchique par la télévision du périple présidentiel à l'intérieur du pays.

AMP



Pakistan

Choc et stupeur après le meurtre d'une militante des droits de l'Homme

■ L'intelligentsia pakistanaise était sous le choc hier au lendemain de l'assassinat de Sabeen Mahmud, une militante respectée des droits de l'Homme abattue dans la métropole Karachi (sud) quelques minutes après avoir tenu une conférence sur l'un des sujets les plus sensibles au pays: la province rebelle du Baloutchistan.

Par Ali O.

Sabeen Mahmud rentrait vendredi soir avec sa mère en voiture du "The Second Floor", un café-débat qu'elle dirige, après une conférence sur la situation des droits de l'Homme au Baloutchistan lorsque des hommes armés les ont pris d'assaut dans le quartier cosu et sécurisé de Defence.

La militante des droits de l'Homme a été criblée de cinq balles et est morte sur le coup, tandis que sa mère a été blessée, d'après la police locale.

"Selon nos premières informations, il semble que l'attaque soit due à une inimitié personnelle", a déclaré à l'AFP Moez Pirzada, le porte-parole de la police du Sind, province dont Karachi est la capitale, suggérant ainsi que Mme Mahmud avait été ciblée sans toutefois épiloguer sur l'identité potentielle de ses meurtriers.

Sabeen Mahmud venait de quitter son café où elle avait tenu un séminaire baptisé "Redonner la voix au Baloutchistan, deuxième partie", en référence à une conférence similaire prévue à l'université Lums de Lahore (est) mais qui avait été annulée au début du mois par les puissants services de renseignement. La



tête d'affiche de ces deux conférences était Mama Qadeer, un septuagénaire qui avait marché 2.000 kilomètres l'an dernier à travers le Pakistan afin d'attirer l'attention sur la question des

droits de l'Homme au Baloutchistan, vaste province gorgée de ressources minières, et le théâtre d'un conflit méconnu opposant une rébellion sécessionniste aux forces de sécurité pakistanaises. Mama Qadeer, ou "Oncle Qadeer", de son vrai nom Abdul Qadeer Baloch, avait fondé il y a cinq ans l'organisation La voix des personnes portées disparues au Baloutchistan (VBMP) après la disparition de son fils, membre d'un parti nationaliste baloutchi, finalement retrouvé mort criblé de balles. De nombreuses organisations de

défense des droits de l'Homme accusent les services secrets pakistanaise de kidnapper, détenir, puis tuer, des partisans présumés de l'indépendance du Baloutchistan. Des responsables pakistanaise ont toujours nié leur implication dans ces disparitions mystérieuses. En mars dernier, Mama Qadeer avait été interdit de séjour à l'étranger alors qu'il devait se rendre à une conférence aux États-Unis sur la situation des droits de l'Homme dans sa province, la moins développée du pays malgré ses importants gisements gaziers.

"Il est très difficile de parler du Baloutchistan au Pakistan. Lorsque vous évoquez la question des droits de l'Homme dans cette région, vous êtes tout de suite considérés comme un traître", a déclaré hier à l'AFP Mama Qadeer. "Je reçois constamment des menaces au téléphone, provenant de numéros qui n'apparaissent pas à l'écran, et la situation empire. Maintenant, les services secrets viennent à ma rencontre pour me demander d'arrêter mes activités", a-t-il ajouté.

Sur les médias sociaux et dans la presse locale, le meurtre mystérieux de Sabeen Mahmud, qui s'ajoute à une série d'attaques ces dernières années contre des personnalités dites "libérales" ou progressistes, défrayaient la chronique hier, plusieurs personnes lui rendant un hommage vibrant.

Son meurtre intervient alors que Pékin et Islamabad ont dévoilé cette semaine leur projet de créer un corridor économique reliant l'ouest chinois au port pakistanaise de Gwadar, sur la mer d'Arabie, afin de connecter la Chine au Moyen-Orient via le Pakistan.

La Chine prévoit des investissements de 46 milliards de dollars américains (centrales électriques, port, chemin de fer, etc.) au Pakistan pour donner vie à cette autoroute énergétique qui traversera en partie la province instable du Baloutchistan où est situé le port de Gwadar.

Mais les rebelles baloutches s'opposent au développement de ce port tant que leur province ne sera pas un "pays" et refusent pour l'heure de participer à un dialogue de paix. A. O.



Points chauds

Monopole

Par Fouzia Mahmoudi

Si depuis plusieurs semaines il est question en France du changement d'appellation du principal parti de droite dirigé par Nicolas Sarkozy, il semblerait que cette transition ne soit pas aussi simple que l'auraient voulu ses initiateurs. Ainsi, l'UMP qui doit le 5 mai prochain devenir officiellement « Les Républicains », est en proie à une importante agitation interne. Den effet, Au-delà des critiques de la gauche, certains opposants au sein même de l'UMP se font entendre, particulièrement parmi les proches d'Alain Juppé. Le maire de Bordeaux a jugé que le concept de « républicains était un peu englobant »: « Il y a beaucoup de républicains partout en France. Nous n'avons pas vocation à monopoliser ce mot ». Ses soutiens ont relayé le message. "En nous nommant 'Les Républicains', c'est comme si nous vidions la République de son sens. Je trouve ça dangereux », a complété un membre de l'entourage de l'ex-Premier ministre de Jacques Chirac. Les sympathisants ne sont pas plus emballés. Selon un sondage effectué il y a quelques jours, ils préfèrent, à 57%, l'ancien nom « UMP ». Et deux tiers des Français disent préférer l'acronyme aux Républicains (66 % contre 32 %). Cerise sur le gâteau, un avocat connu pour ses coups d'éclat, Christophe Léguevaques, a dénoncé la « privatisation éhontée », selon lui, du titre « Les Républicains » et annoncé la semaine dernière une procédure judiciaire contre une appropriation « d'un patrimoine commun ». Mais malgré tout cela le président de l'UMP semble bien décidé à mener son projet à bien se voulant le précurseur d'une nouvelle ère pour la droite française. En tout cas il ne donne pas l'impression de vouloir fuir le combat. Bien au contraire. En meeting à Nice, il a attaqué les socialistes en déniant à ses derniers leur nature de « républicains »: « La gauche, ils sont d'abord socialistes, et ensuite républicains. Nous, nous sommes d'abord républicains, puis gaullistes, libéraux, centristes, radicaux... ». Une attaque puissante qui a été reprise par ses proches, notamment Wauquiez, Hortefeux mais aussi Jean-Pierre Raffarin. Jeudi dernier, le sénateur de la Vienne n'hésitait pas à se lancer initiée par les sarkozystes: « Les socialistes sont accrochés à une idéologie. Le nom qu'ils portent est un nom idéologique et s'ils ont un grand engagement républicain, je ne le conteste pas, ils ont une présence idéologique ». Reste à savoir si toutes ces polémiques concernant un changement de nom dont une grande majorité ne veut pas st bien ce que veulent les militants qui sont depuis quelques temps de plus en plus tentés par les votes pour le centre et le FN et qui pourraient être refroidit par la superficialité des questions portées aujourd'hui par leur parti. F. M.

Yémen

Au moins 27 morts dans des combats dans le sud

Au moins 27 personnes sont mortes hier dans le sud du Yémen dans des combats entre rebelles chiites et partisans du président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi, ont affirmé des responsables gouvernementaux locaux.

Au moins quatre combattants pro-Hadi et six rebelles ont été tués lors d'affrontements à l'aube à Dhaleh, une ville située au nord de la grande cité portuaire d'Aden, selon un responsable. Huit autres rebelles ont été tués dans une embuscade, d'après la même source.

Plus à l'est, dans la ville de Loder, des combattants fidèles au président Hadi ont tué neuf rebelles dans une attaque au lance-roquettes RPG, selon un autre responsable local.

Des combats ont également eu lieu à Aden, la deuxième ville du pays, où des positions rebelles ont été la cible à l'aube

de raids aériens de la coalition menée par Ryad, ont indiqué des militaires loyalistes.

Le palais présidentiel d'Aden, bâtiment où le président Hadi avait trouvé refuge après avoir fui la capitale Sanaa en février et avant de s'exiler en Arabie saoudite en mars, a notamment été visé par ces raids. Il est aujourd'hui aux mains de la rébellion.

Juste au nord d'Aden, dans la province de Lahej, les avions de la coalition arabe ont frappé la base militaire d'Al-Anad, qui abritait des troupes américaines avant leur évacuation à cause du conflit et qui est désormais tenue par les rebelles chiites.

Des combats ont eu lieu tard vendredi dans la province de Marib (est), selon des officiers et des témoins. La ville de Sarwah a notamment été le théâtre de violents combats. Aucun bilan n'était disponible hier. Les rebelles Houthis se sont emparés en janvier de la

capitale Sanaa, avant d'avancer vers le sud du pays.

Ils sont la cible d'une campagne de frappes aériennes menée par une coalition de pays arabes dirigés par l'Arabie saoudite depuis le 26 mars. Ryad a annoncé mardi l'arrêt de ces raids mais les bombardements ont continué sur un rythme quotidien.

Les Houthis ont jusqu'à présent bénéficié de l'aide d'unités de l'armée yéménite restées fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh. Ce dernier a toutefois appelé vendredi les rebelles chiites à se plier à une récente résolution du Conseil de sécurité leur demandant de se retirer des zones qu'ils ont conquises par la force ces dernières semaines et de négocier.

Selon l'ONU, le conflit au Yémen a fait plus de 1.000 morts, pour moitié des civils, depuis un mois.



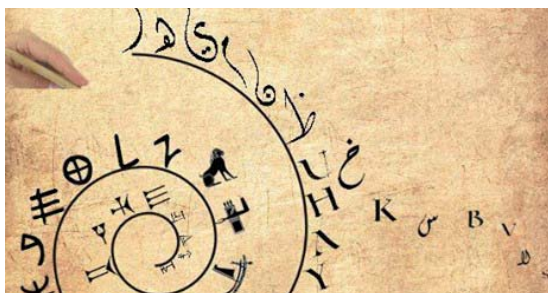
Vernissage de l'exposition au Musée du Bardo

«L'écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyage des écritures»

■ L'écriture marque un hiatus entre deux périodes distinctes de la préhistoire où l'homme pour exprimer sa vision de l'environnement naturel use de dessins et gravures et l'Histoire.

Par Dalila Ziani

Le Musée public national du Bardo dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril/18 mai) se dote d'un programme riche et varié sous la thématique «Le patrimoine et le territoire». Aussi pour ce 23 avril, M^{me} Azzoug Fatima, directrice du Musée du Bardo nous propose une belle et riche exposition intitulée «L'écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyage des écritures» où le public sera convié à découvrir durant tout ce mois du patrimoine. Aussi pour M^{me} Azzoug et son équipe «c'est en prenant la thématique du Musée de Préhistoire comme point de départ, que l'idée est née de revisiter cette notion», et «revisiter l'histoire de l'écriture, revient à un rappel de l'importance ainsi que des implications qu'a eu sur le développement des sociétés humaines, l'extraordinaire outil de mémorisation que représente la notation de la langue» qui est à mettre avec son parallèle, à savoir l'histoire. Et en évoquant le registre de l'écriture «c'est revenir à mettre au-devant de la scène la matrice géographique et le contexte de son invention» et c'est aussi «aller à la rencontre des sociétés préurbaines de l'Orient Ancien, les sumériens et la Mésopotamie de la fin du IV^e millénaire». Ainsi l'on va à la découverte d'un long processus de mise en place des systèmes d'écriture, depuis les signes pictographiques jusqu'aux alphabets, notant des langues de peuples autour de la Méditerranée. L'écriture marque



un hiatus entre deux périodes distinctes de la préhistoire où l'homme pour exprimer sa vision de l'environnement naturel use de dessins et gravures et l'Histoire. A partir du moment où les hommes ont eu recours à l'outil révolutionnaire, en l'espèce de la mémorisation des données, le pas vers la production de l'information était résolument franchi, sa conservation requerrait l'usage de support divers :

pierres, papiers, os, poterie, bois... Aussi pour toutes les interrogations, à savoir les raisons de l'invention de l'écriture, de quoi traitaient les premiers textes, les foyers de l'écriture, les écritures successives (pharaons, l'écriture alphabétique linéaire, l'alphabet cunéiforme d'Ugarit, l'écriture phénicienne, les écritures autochtones du Maghreb antique, l'écriture arabe, au cœur du texte révélé de l'Islam),



cette exposition nous apporte des réponses assez pointues. Les items mis en valeur dans cette riche vitrine servent de prétexte pour souligner la valeur des fonds archéologiques et ethnographiques, en qualité de supports et outils de supports et

outils de l'écrit. A ce propos, M^{me} Azzoug nous dira que «c'est aussi une façon de renouveler le sens profond des biens culturels» Une belle conclusion... !

D. Z.

Programme pour le mois du patrimoine (18 avril/18 mai) 2015

18 avril : journée mondiale des monuments, accueil du public et visites guidées gratuites.

23 avril : vernissage à 16h00 de l'exposition intitulée : **l'écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyage des écritures**, en marge de l'exposition des ateliers d'initiation aux écritures seront animés, tous les mardis pendant la durée de l'exposition.

28 avril : conférence à 10h00 sur : **Les Palais du Fahs d'Alger** - animée par le professeur AKAB Mohamed-Tayeb, de l'Institut d'Archéologie, U.Alger2.

29 avril : Café littéraire ; rencontre à 14h00 autour **des publications** du musée public national du Bardo.

04 mai : Conférence à 10h00 sur : **les influences ottomanes dans les arts mineurs algériens**

riens, animée par le professeur, TAYANE-SAHED Cherifa, de l'Institut d'Archéologie.

.Exposition sur «**les influences ottomanes dans les arts mineurs algériens**».

09 mai : Café littéraire ; rencontre-débat à 14h00 autour du dernier livre de l'écrivain Amine Zaoui «**Le miel de la sieste**».

18 mai : journée mondiale des musées, elle sera célébrée par l'inauguration d'une exposition de l'artiste KAHLANE Abderrahmane sur le thème : **L'architecture des palais du Fahs d'Alger**.

23 mai : Café littéraire ; conférence à 14h00 sur la vie de **Cervantès M.**, animé par le philologue Mounir Med Salah

Ateliers pédagogiques : Chaque mardi après-midi, des **ateliers pédagogiques** pour les groupes scolaires seront animés au musée sur : les peintures rupestres, la

chasse, la parure et les méthodes de fouilles préhistoriques.

A l'extérieur du musée :

Du 18 avril au 18 mai 2015 :

. Exposition «**les idées reçues de la préhistoire**», au musée public national de Sétif.

. Expositions «**Bijou algérien**» et «**El Haïk, l'identité algérienne au féminin**» à l'Office National du Parc Culturel de Touat-Gourara-Tidikelt.

Du 25 au 30 avril à la maison de la culture de Berriane (Ghardaïa) :

. Exposition «**Initiation à la préhistoire**»

. Animation d'ateliers pédagogiques

. Conférence sur l'art rupestre saharien

Colloque sur les innovations dans l'enseignement de l'anglais

«De nouvelles approches pédagogiques seront mises en œuvre»

Un colloque international sur les innovations dans l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais a été initié par le département d'anglais à la Faculté des lettres et des langues et a eu lieu au campus d'Aboudaou à l'université de Béjaïa les 21 et 22 avril.

Présents à cette rencontre, les professionnels et autres chercheurs ont présenté leurs expériences dans l'enseignement de l'anglais à travers les conférences thématiques et autres ateliers organisés à l'occasion. Plusieurs recommandations ont été formulées dont «*la création des centres de soutien aux langues dont la fonction sera de développer le langage de la recherche chez les étudiants d'anglais, l'intégration de la pragmatique dans la formation des enseignants de l'anglais, de l'approche par tâches et l'approche par projets dans l'enseignement supérieur ainsi que les formations préparatoires en langue anglaise afin de remé-*

dier aux lacunes des apprenants ayant l'anglais comme langue de formation.»

Il a été recommandé aussi de procéder à des analyses des besoins des apprenants comme première étape pour l'élaboration des programmes de l'anglais de spécialité et l'importance de prendre en considération les compétences méthodologiques et le rôle de l'enseignant moderne comme un agent de développement du savoir apprendre chez les apprenants.

Il a été décidé de la mise en place d'une stratégie globale de développement des langues de spécialités basées sur la formation de post-graduant en anglais de spécialité, le recrutement d'enseignants d'anglais de spécialité dans les départements non-anglicistes dans toutes les universités algériennes et la nécessité de donner de l'importance aux analyses des besoins avant l'élaboration des programmes d'enseignement des langues de spécialité. Selon les organisa-

teurs, l'objectif est d'«*adapter l'enseignement de l'anglais en Algérie aux normes internationales et de s'ouvrir aux nouvelles approches et méthodes dans l'enseignement de cette langue afin de répondre aux exigences d'un monde globalisé.*».

Lier aussi l'enseignement de l'anglais en Algérie aux nouvelles approches pédagogiques et méthodologiques, en est aussi l'une des approches que les professionnels de cette langue veulent mettre en œuvre. «*L'ouverture aux nouvelles méthodes et approches de l'enseignement de l'anglais est une urgence dans un monde de plus en plus globalisé*», a estimé le D'Ahouari Idrî Nadia, présidente du colloque dans son intervention avant de souligner que «*la mise en application de méthodes innovantes de l'enseignement-apprentissage, du raisonnement et du comportement chez l'enseignant et l'apprenant est devenue un impératif.*».

Hocine Cherfa

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 28 avril : Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai

Du 28 au 30 avril : Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle

Musée Public National du Bardo

Jusqu'à fin mai : Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth

Jeu 30 avril à 19h : A l'occasion de la Journée internationale du jazz, concert de l'artiste congolais (RDC) Ray Lema. En première partie, concert de Nadjib Gamoura (contrebasse), Arezki Bouzid (saxophone) et Nazim Krideche (guitare).

Coup-franc direct



La mascarade du huis clos

Par Anouar M.

Quel goût a le grand derby algérois qui s'est disputé hier entre le Mouloudia d'Alger et l'USM Alger sans la présence du public des deux formations étant donné qu'il s'est joué à huis clos ? Plus grave encore, même le match aller s'est joué à huis clos, ce qui fait que le public n'a pas eu l'opportunité, cette saison, de voir ce passionnant derby et pour certains ils se sont contentés de l'admirer des hauteurs de la capitale, à la cathédrale de Notre Dame d'Afrique. Les dirigeants de la balle ronde nationale ne pensent pas au tort qu'ils causent à la balle ronde nationale et qui ne peuvent pas admirer un match aussi passionnant qu'un derby. Les responsables de la Ligue ne peuvent pas sanctionner un club autre que de lui imposer un huis clos ? Il est temps de penser à une autre manière de sanctionner en touchant les véritables de fouteurs de trouble et qui usent de la violence dans les stades et non pas sanctionner les fêrus de la balle ronde qui souhaitent voir un match de football sans se soucier d'autre chose. Les responsables de la balle ronde nationale doivent mettre en place une stratégie pour mettre fin à la violence sans pour autant sanctionner les véritables amoureux du football qui ne méritent pas ce qui se fait maintenant. A. M.

Championnat d'Afrique cadets d'Athlétisme Médaille d'or pour Messika Mezioud à la perche

La perchiste algérienne May Messika Mezioud s'est adjugée le titre africain, jeudi à Port Louis à Maurice, lors de la 1^{re} journée des Championnats d'Afrique d'athlétisme (cadets et cadettes) a indiqué vendredi la cellule de communication de la Fédération algérienne d'athlétisme. Messika Mezioud, sociétaire de Mohammadia (Alger), a remporté l'or du concours de la perche, grâce à un saut de 3,20m devant l'Egyptienne Marima Riezk (3,15m) et l'autre Algérienne Farah Lina benzidine (2,80m). "Je suis très contente de ma médaille réalisée dans une épreuve très difficile car la concurrence était rude, notamment, de la part de l'Egyptienne que je n'ai devancé que de cinq centimètres", a déclaré Mezioud, ajoutant que son prochain objectif et de battre le record d'Algérie et les minima des Championnats du monde. La nouvelle championne d'Afrique de la perche est convaincue que beaucoup de travail l'attend avec son coach pour essayer d'atteindre son objectif, celui de battre le record national, détenu jusqu'ici par Sonia Halliche avec 3,30m. "Mon objectif est d'atteindre la barre de 3,50m, lors des championnats nationaux et décrocher par la même les minima des Mondiaux de la catégorie, prévus du 15 au 19 juillet en Colombie", a assuré Mezioud. L'Algérie est présente au rendez-vous de Port Louis (23-26



avril) avec une sélection composée de huit athlètes dont cinq filles. Selon les prévisions du département des jeunes talents de la DTN de la FAA, l'ambition est de "réaliser éventuellement les minima des mondiaux", mais surtout de "remporter au moins quatre médailles dont une en or". Les autres Algériens engagés lors de cette journée et celle de vendredi 24 avril n'ont pu monter sur le podium, selon Hafidha Moktari qui a précisé que, lors de la journée de samedi 25 avril quatre Algériens seront en lice et deux seulement dimanche.

Les athlètes sélectionnés pour le rendez-vous sont :

Said Touche (10 000 m), Abderrazak Abed (3000 m), Amira Fertas (marteau), Ouidada Yesli, Imene Bounabi (poids), Wiaam Meriem Chibani (hauteur), Farah Lina Benhadid, May Massika Mezioud (perche).

36^e championnats d'Afrique 2015 de Judo L'Or pour Benamadi, Bouyacoub et Oualal

Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Ilyes Bouyacoub (-100 kg) et Kaouther Oualal (-78 kg) ont offert à l'Algérie trois médailles d'or lors de la première journée du championnat d'Afrique-2015 de judo seniors (messieurs et dames) disputée au gymnase du prytanée militaire à Libreville (Gabon). La moisson algérienne a été enrichie d'une médaille d'argent oeuvre d'Imene Agouar (-63 kg) et trois en bronze par Larbi Grini (-81 kg), Sonia Asselah (+78) ainsi que Zouani Billel (+100 kg) qui a battu Mohamed-Amine Tayeb dans une finale de bronze 100% algérienne. Abderrahmane Benamadi, médaillé d'argent en 2014 à Port-Louis (Maurice), a réalisé un sans faute en surclassant Yovo Dossou (Bénin), Ahmed Lahmadi (Tunisie) puis Imad Abdellaoui (Maroc). En demi-finale il s'est illustré à nouveau en dominant le Sud africain Zack Piontek. Quant à Ilyes Bouyacoub, il a réalisé lui aussi une belle performance en privant le solide égyptien Ramadhan Darwish du vermeil en finale des -100 kg, après avoir dominé lors des éliminatoires Abdoulaye Mahamadou (Niger), Igor Mbakom (Cameroun) puis l'Angolais Audacio Cambamba. De son côté Kaouther Oualal a conservé son titre africain au prix d'un remarquable parcours. L'Algérienne a battu la Congolaise Orcelela Yalibo et la Tunisienne Sarra Mzougui. Oualal a dominé en finale la Gabonaise Mazouz Sara Myriam. Pour Imene Agouar elle a remporté l'argent dans la catégorie des moins 63 kg. Elle a battu Wachiya Petronilla (Kenya) puis Jessica Dialli Philomene (Gabon) et en 1/2 finale l'Algérienne Souad Belakhal qui finalement pris la 5^e place. En finale Agouar a été battue par la Marocaine Rizlen Zoak. Larbi Grini (-81 kg) a enrichi la moisson algérienne de cette première journée avec une autre médaille de bronze. Il a battu Holo Eliseu (Angola) puis Marlon Acacio (Mozambique) avant de s'incliner devant Mohamed Abdelal (Egypte). Unifié pour le repêchage il a dominé Hermann Monne (Burkina Fasso) et Safouane Attaf (Maroc).

Ligue 2 Mobilis (27^e journée) L'USMB revient dans la cours des grands

La formation de l'USM Blida est revenue dans la cours des grands, avant-hier soir après avoir remporté son match à domicile face à la lanterne rouge du championnat de Ligue II, lors de cette 27^e journée sur la plus petite des marges dans ce stade des frères Brakni.

Par Anouar M.

Les Vert et Blanc ont, en effet, pris onze longueurs d'avance sur le CA Batna et l'O Médéa, actuels 4e du classement, ex-aequo avec 40 points. Une avance confortable, qui assure l'accession aux Blidéens dès cette 27^e journée, car même en perdant leurs trois derniers matchs et que leurs poursuivants directs réussissent un sans faute, ils termineront à l'une des trois premières places, synonymes de retour parmi l'élite.

Même si la fête n'a pas été totale avec l'absence du public, étant donné que le match s'est déroulé à huis clos, n'empêche que le plus important pour les gars de la ville des roses était de remporter cette victoire qui lui permet de mettre fin au suspens et donc de retrouver la Ligue I après quelques années en DII. Les Blidéens avec Kamel Mouassa comme entraîneur se sont bien préparés pour cette saison et ont domi-



PH. > DR.

né de la tête et des pieds le championnat ce qui leur permet d'accéder à trois journées de la fin de la saison. Avec une nouvelle direction conduite par Doudiéne, après le départ de Zaim, les Blidéens ont su comment procéder pour revenir en force et cela assurer la remontée en Ligue I, qu'ils méritent après avoir su gérer le championnat.

Les fans si la fête n'a pas été totale avec l'absence du public, étant donné que le match s'est déroulé à huis clos, n'empêche que le plus important pour les gars de la ville des roses était de remporter cette victoire qui lui permet de mettre fin au suspens et donc de retrouver la Ligue I après quelques années en DII. Les Blidéens avec Kamel Mouassa comme entraîneur se sont bien préparés pour cette saison et ont domi-

nous quand même relevé le défi et le mérite revient aux joueurs, aux dirigeants et aux supporters qui, les uns comme les autres, ont apporté chacun une pierre à l'édifice" a déclaré Mouassa à la radio nationale, juste après la fin du match. Interrogé à propos de son avenir à la barre technique de l'USMB, notamment, s'il comptait rester en poste l'an prochain, l'ancien coach du CR Belouizdad, de la JS Kabylie et de l'USM Annaba a préféré maintenir le suspense.

"On vient juste d'assurer notre accession et je considère qu'il est prématuré d'évoquer, dès maintenant, d'autres aspects comme mon avenir à la barre technique. Laissons cela pour plus tard" a ajouté l'entraîneur blidéen.

A. M.

Championnat d'Afrique des nations (U-23) L'Algérie exempte des deux premiers tours

Les éliminatoires du championnat d'Afrique des nations de football des moins de 23 ans (U-23), débutent vendredi avec l'entrée en lice de huit (8) pays, au moment où l'équipe algérienne est exempte des deux premiers tours.

Au total, elles sont 26 sélections sur la ligne de départ pour tenter de décrocher leur ticket pour le Sénégal, pays hôte, pour y disputer le sacre et un accessit pour les Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

La sélection algérienne, dirigée par le technicien suisse Pierre-André



Schurmann, exempte lors des deux premiers tours, entrera en lice à par-

tir du 3^e et dernier tour qualificatif, en compagnie du Nigeria, de l'Afrique du Sud, du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte et du Maroc. Les matchs aller du dernier tour se joueront entre les 17 et 19 juillet, alors que le retour entre les 31 juillet et 2 août.

La phase finale, prévue initialement en RD Congo, a été déplacée au Sénégal. Elle aura lieu en décembre prochain et au terme de laquelle les trois premiers au classement se qualifieront directement aux JO-2016, alors que le quatrième jouera un match barrage

JSM Béjaia Stéphane Paille n'est plus entraîneur

La direction de la JSM Béjaia et son entraîneur français, Stéphane Paille, dont les fonctions ont été gelées en début de semaine, ont trouvé un accord pour une résiliation à l'amiable du contrat liant les deux parties, a-t-on appris vendredi auprès du club de Ligue 2 algérienne de football.

Cet accord est intervenu au cours de la réunion tenue jeudi entre les responsables de la JSMB, à leur tête le président Fawzi Berkati, et le coach français, ajoute la même source.

Sous la direction du technicien français, troisième entraîneur à avoir



pris en mains les Vert et Rouge béjaouis cette saison après Ali Fergani et Mustapha Heddane, le club a obtenu seulement 8 points sur

27 possible. La défaite concédée sur le terrain du MC Saïda (1-0) vendredi dernier aura sonné le glas à Paille.

La formation de la "Valée de la Soummam" occupe la 12^e place au classement avec 32 points, devançant de quatre unités le premier relé-gable, l'USMM Hadjout.

A propos du successeur de Paille, la direction béjaouie a confié la barre technique à Amine Ghimouz, qui faisait partie du staff du technicien français, précise encore la même source, qui a écarté l'idée d'engager un nouvel entraîneur vu qu'il ne reste que quatre journées de la clôture du championnat.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre L'indépendance en travers de la gorge

Par Nazim Rochd

Tout ce que l'on observe comme agitation à propos de l'Algérie, n'a pour motivation principale que le dépit devant l'entêtement des Algériens à défier les prétentions de ceux qui n'ont pas renoncé à les brider, un jour, assistés de supplétifs «indigènes» stipendiés. Parce que les Algériens ont compris, une fois pour toute, il y a 61 ans de cela, qu'ils doivent décider d'eux-mêmes pour eux-mêmes. Ils l'ont fait lorsqu'ils ont engagé le combat libérateur. En ce temps là, les spécialistes de l'ordre établi n'ont rien vu venir. Car il n'y a pas pire aveugle, en la matière, que celui qui impose, à l'objet, ses hypothèses comme conclusions. Colloques, séminaires et rencontres se multiplient, animés par des spécialistes presque tous d'accord pour occulter le passage de la nuit coloniale à la réappropriation du pays par ses enfants. Le mode opératoire consiste à focaliser sur les contradictions sociales, mais dont serait victime un peuple impuissant, même s'il se met souvent en colère. En filigrane, l'Algérie, pays à part et idéalisé, ne devrait souffrir aucune imperfection, c'est-à-dire aucun des conflits qui affectent tous les pays du monde, y compris les plus puissants du monde. Le contraire étant avéré, il faut qu'elle subisse une implosion, tôt ou tard. Il faut qu'elle s'effondre dans un cataclysme apocalyptique, qui fera le bonheur des chantages de l'Algérie de papa. Ce n'est qu'une question de temps. Si cela tarde c'est à cause de ce pouvoir qui distribue l'argent du pétrole, sous la pression des

luttés sociales. Les autres pouvoirs, ceux d'ailleurs, qui, eux aussi, distribuent de l'argent ne le feraient pas pour les mêmes raisons. C'est ce que l'on doit comprendre. A cause de cela toutes les prévisions ont été déjouées. Par-dessus tout, l'inéluctable «printemps» des Arabes et assimilés, qui n'a pas fonctionné, alors que s'il y avait, un lieu, un seul, où il aurait dû bourgeonner c'était ici. La formule, imprégnée d'un mépris raciste, qui cache mal la rage et la déception : «l'exception algérienne». A n'en point douter, l'Algérie est bien un pays à part. Arrêtons-nous, pour en juger, sur une sentence recueillie de la bouche d'une lumière en prospective. A le croire : «soit (l'Algérie) essaye de se relever en utilisant les potentialités humaines et les richesses naturelles dont elle dispose, soit elle entrera dans une violence profonde et interminable». Et là, l'opportunité est généreusement «laissée» aux Algériens et le conseil avait besoin de provenir d'un éminent savant, car il existerait, jugeons-en, des pays qui peuvent ne pas utiliser leurs potentialités humaines et leurs richesses naturelles sans entrer dans une «violence profonde et interminable», sauf notre pays. Comme tous les peuples du monde, le peuple, lui, indifférent à la propagande maquillée en théories fumeuses, analyses, témoignages sélectifs et autres élucubrations sur son sort, chaque fois démentis, se construit sa propre destinée, en produisant et en capitalisant sa propre expérience. A-t-il, seulement, connaissance des gesticulations dont il fait l'objet ?

N. R.

Programme SEAAI

Suspension de l'eau potable à Hydra et Bir Mourad Rais

L'ALIMENTATION en eau potable sera suspendue demain lundi dans la commune de Hydra en totalité et dans les quartiers de Sidi Yahia et «La Concorde» à Bir Mourad Rais, a annoncé hier dans un communiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal). Cette suspension, que la Seaal explique par des travaux de net-

toyage d'un ouvrage de stockage d'eau, interviendra de 8h à 16h. La Seaal assure par ailleurs qu'elle met «tout en œuvre pour rétablir la situation». La Seaal mettra en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.

R. N.

LA BAISSÉ DES RECETTES PÉTROLIÈRES ANNONCE DES ANNÉES DIFFICILES POUR L'ALGÉRIE



Lomis

Djalou@hotmail.com

Hôpital de Béjaïa

Agression d'un médecin et d'un policier

■ La situation a dégénéré lorsque le médecin, une jeune dame, examinait un patient en présence d'une parente. Cette dernière a exigé du praticien de ne pas ausculter certaines parties du corps.

Par Hocine C.

Le médecin de garde, un agent de sécurité du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Béjaïa et un policier ont été agressés avant-hier soir vers 2 heures du matin par les parents d'un patient qui s'est présenté aux urgences. La situation a dégénéré lorsque le médecin, une jeune dame, examinait le patient qui lui a été confié en présence d'une paren-

te. Cette dernière a exigé du praticien de ne pas ausculter certaines parties du corps.

Surpris, le praticien ne s'est pas laissé intimider, demandant à la parente de la laisser faire son travail. Mais celle-ci, qui était, semble-t-il, à bout de nerfs, a poussé le médecin et appelé ses frères qui l'ont agressé.

L'intervention des agents de sécurité et un policier de garde n'a pas eu raison des agresseurs. Le policier sera lui aussi

agressé ainsi qu'un agent de sécurité. Il a fallu un renfort de police pour maîtriser la situation. Les parents du malade ont été interpellés et conduits au commissariat pour être entendus.

Le médecin et le surveillant général de garde ont déposé plainte pour agression. Hier matin, tout le personnel du CHU était en émoi. Il ne parlait que cette affaire qui ne devrait pas se reproduire, de l'avis de tout le monde.

H. C.

Tizi Ouzou

Un véhicule à son bord trois personnes tombe dans le barrage de Taksebt

UN VÉHICULE est tombé vendredi en fin d'après-midi dans les eaux du barrage Taksebt, à hauteur du village Taboudrist relevant de la commune d'Ait Mahmoud (20 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou), avec à son bord au moins 3 personnes. Le conducteur a perdu le contrôle du véhicule avant de déraiser puis quitter brutalement la chaussée. Les victimes sont originaires d'Ath Zememzer (15 km au sud de la ville de Tizi Ouzou).

Les recherches engagées par la Protection civile peu de temps après ce drame ont été suspendues durant la nuit de vendredi à samedi avant de reprendre hier pour tenter de repérer le véhicule et ses occupants. Les conditions difficiles ont nécessité le déploiement d'une unité de plongeurs de la Protection civile et d'importants moyens matériels (grue, zodiac et autres).

Le lieu de l'accident est situé au-dessus du premier pont traversant les eaux dudit barrage pour aller vers les Quadhias. Selon le commandant de la Protection civile, le colonel Mohammedi Brahim, tous les moyens sont mis en œuvre pour retrouver les disparus sur une profondeur de 70 mètres, reconnaissant la difficulté des opérations dans des eaux d'un barrage. Notre interlocuteur, joint par téléphone, a annoncé l'arrivée de plongeurs plus performants venus d'autres wilayas du pays que les 10 déployés dans un périmètre de 100 mètres carrés pour installer une plate-forme à une profondeur de 40 mètres. A l'heure où nous mettons sous presse les opérations de recherches se poursuivent toujours en présence des membres des familles des victimes de ce drame.

Hamid M.

Naciria (Boumerdès) Un citoyen se donne la mort par pendaison

LES HABITANTS de Naciria, localité située à 30 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Boumerdès, sont en émoi après l'annonce de la mort d'un citoyen de la ville, M. Rabah, âgé de 30 ans. Il a été retrouvé avant-hier par un membre de sa famille, pendu à un arbre, a-t-on appris d'une source locale. Selon ses proches, la victime présentait des troubles psychiatriques. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital de Bordj-Menaïel par les services de la Protection civile de l'unité locale, où une autopsie n'est pas à écarter, indique-t-on. Sur les lieux du sinistre, les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce drame qui a mis en émoi toute une population et les raisons qui ont poussé au suicide.

A.K.